

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1) Pouvoir adjudicateur :

Ville de Rungis  
Services techniques  
5, rue Sainte Geneviève  
94150 RUNGIS

2) Procédure : Concours restreint de maîtrise d'œuvre passé conformément à l'article 8 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, et des articles 88 à 90 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

3) Objet du marché :

**Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du conservatoire de musique et de danse de la  
Ville de Rungis**

4) Nature des candidatures :

Candidatures individuelles ou dans le cadre d'un groupement.

5) Structure et nature de la consultation :

Marché ordinaire.

6) Lieu d'exécution des prestations : Rungis.

7) Délai d'exécution : La mission du maître d'œuvre devra démarrer en août 2018, pour un démarrage des travaux en septembre 2019. L'inauguration du bâtiment aura lieu au plus tard en septembre 2021 (rentrée scolaire).

8) Date de démarrage des prestations : Août / Septembre 2018

9) Justificatifs à produire :

Les documents mentionnés au Règlement de concours.

10) Unité monétaire : l'Euro

11) Conditions de financement et de règlement des prix :

Les prestations seront financées dans le cadre du budget de la ville de Rungis et seront réglées par mandat administratif.



12) Date limite de réception des Candidatures : **le 15 Mars 2018 à 12 h 00**

13) Délai de validité des offres : 120 jours

14) Critères de jugement des Candidatures :

- L'adéquation de la composition de l'équipe au regard des compétences exigées et notamment adéquation des moyens humains jugée au regard des effectifs, des titres d'études et des qualifications professionnelles ;
- Qualité des références fournies ;
- L'expérience en matière de construction et de réhabilitation d'équipements publics, notamment d'équipements culturels ;
- Organisation de l'équipe pour réaliser cette opération.

15) Retrait du DCE et renseignements :

Ville de Rungis - Services techniques

Administratifs : Mr. JOUBERT

Techniques: Mr VALVERDE

Tél: 01.45.12.80.32

services.techniques@villerungis.fr

Ou retrait du DCE sur [achatpublic.com](http://achatpublic.com)

16) Date de mise en ligne de l'avis sur le site internet de la ville de Rungis [www.rungis.fr](http://www.rungis.fr) et sur [achatpublic.com](http://achatpublic.com) : le 14 Février 2018.